

COMMUNIQUÉ

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DEVENIR DE LA GABELLE

La Ville de Bernay, actuelle propriétaire de l'Hôtel de La Gabelle, organise une réunion publique lundi 18 mars à 19h en salle des fêtes afin de faire un point d'étape sur les démarches déjà engagées et d'échanger sur les actions à venir.

Depuis 1958, La Ville de Bernay est propriétaire d'un ancien hôtel particulier, l'Hôtel de la Gabelle.

Ce site, construit à partir de 1750, se compose d'un bâtiment principal à l'abandon depuis une douzaine d'année après avoir notamment accueilli l'école de musique, ainsi que de plusieurs bâtiments, dont certains sont encore partiellement utilisés par des activités associatives. De par la qualité architecturale et patrimoniale, la porte d'accès au site, monumentale, est inscrite aux Monuments historiques depuis 1928. Les façades de la Gabelle et sa cour pavée l'ont rejointe en 1964.

Intégré dans un environnement en pleine mutation (projet de requalification du pôle gare et des espaces publics attenants) et répondant à des enjeux d'amélioration du cœur de ville, l'Hôtel de la Gabelle est un site à enjeux pour lequel se pose la question de son devenir. Comme elle s'y était engagée, la Municipalité souhaite voir revivre ce lieu et stopper sa lente mais réelle détérioration. A cet effet, et ce afin d'avoir un état des lieux factuel et exhaustif de la situation, la Ville a commandité deux études :

- > en 2022, une analyse bâtementaire, architecturale et de positionnement
- > en 2023, une étude programmatique, juridique et financière pour la reconversion du site.

Considérant l'attachement de la population pour ce bâti emblématique, la Ville organisera le 18 mars à 19h en salle des fêtes une réunion publique afin de faire un point d'étape sur ces démarches déjà engagées et d'échanger sur les actions à venir.



Manuel CHEVALLIER

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : manuel.chevallier@bernay27.fr



BERNAYLAVILLE.FR